

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Généralique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
 DE LA
BONNE SAINTE ANNE
 DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Riv., Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS PROPRIÉTAIRES . Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avantages.—Avis.—Consécration de la basilique de Ste-Anne de Beupré.—La consécration des églises.—Guérison remarquable.—Sainte Anne ; sa dignité et son culte, (*Fin*).—Actions de grâces.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Contribution pour l'autel de N.-D. du Perpétuel Secours.—Recommandations aux prières.—Avis spécial.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales", collège de Lévis, Lévis. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés dévots.

—000—

AVIS

La copie de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant être envoyée à l'imprimeur vers le 10 du mois *précédent*, les correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions en conséquence.

CONSECRATION DE LA BASILIQUE DE STE- ANNE DE BEAUPRÉ

Depuis plusieurs années déjà l'église de Ste Anne de Beaupré jouissait du titre et des privilèges des basiliques. Elle n'avait donc rien à envier à ses aînées d'Apt et d'Auray, et à ses cadettes de la Salette et de Lourdes. Elle était *basilique*, c'est-à-dire, *maison royale*, palais de notre Patronne et théâtre de ses royales largesses. Mais il lui fallait l'onction sainte qui lui donne un caractère plus sacré, et la consécration qui la voue à jamais au culte du seul vrai Dieu, Roi des rois, et Maître des Seigneurs.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, zélé et constant de la bonne sainte Anne, répondait donc au vœu de tous les catholiques du Canada, et de tous nos compatriotes des Etats-Unis, en acceptant l'auguste fonction de consécrateur de la basilique. Ce beau temple que l'amour généreux des fidèles a élevé à la gloire de leur mère tout aimable, il fallait le rendre plus saint, plus auguste, plus vénérable encore. Il fallait en prendre possession solennellement au nom des trois Personnes divines, au nom de l'Immaculée Reine du Ciel, au nom de la bonne sainte Anne. Il fallait que les fidèles eussent l'assurance que jamais leur mère n'en serait délogée, que sa demeure ne changerait pas de propriétaire, et que toujours elle serait " la maison de Dieu et la porte du Ciel. "

Tout est prêt pour la grande solennité—Tout l'épiscopat de la Province de Québec, Archevêques et Evêques, réunis dans la capitale pour les intérêts de l'Instruction Publique, doit se rendre à Ste-Anne pour faire hommage à la grande sainte et coopérer à l'auguste cérémonie. Les sept Pontifes qui doivent consacrer la basilique et les autels, jeûnent la veille et le matin de la solennité. Tous les paroissiens de Ste-Anne

ont dû également jeûner pour attirer sur leur église et sur leurs familles les bénédictions du Ciel.

Un bateau, parti la veille de Québec, transporte à Ste-Anne les Evêques et un clergé nombreux. Sainte Anne leur a ménagé le plus agréable des trajets. Température d'été, atmosphère limpide qui laisse se dessiner nettement tous les traits du ravissant panorama de la côte de Beauport. Jamais les eaux du St-Laurent n'ont plus fidèlement réfléti notre beau ciel canadien, jamais la verdure ne s'est montrée plus fraîche sur les verts côteaux des deux rivages, relevée par le sombre rideau de la chaîne Laurentienne.

C'était bien la promesse d'un beau lendemain, au moins dans l'ordre de la grâce. Quant à la nature, elle dut suivre son cours : ainsi le voulait la divine Providence, et sainte Anne est trop sage pour ne pas s'y conformer—Or c'est l'époque des hautes marées—Le vent de nord-est souffle tout à son aise, la température s'est refroidie et la pluie nous verse quelques ondées—Mais les nombreux pavillons et oriflammes, suspendus à la basilique et aux maisons du *faubourg*, n'en ont que mieux déployé leurs vives couleurs aux rafales de la brise, et le vent, saisissant les volées sonores des cloches magistrales, les transportait en ondes retentissantes et harmonieuses vers la métropole et le pays tout entier, pour lui annoncer la joyeuse nouvelle de la consécration.

Il est huit heures. Un nouveau contingent de prêtres arrivés le matin porte à près de cent cinquante le nombre de prêtres, religieux et séminaristes qui doivent prendre part à la fête ; un cardinal, deux archevêques, sept évêques, des vicaires généraux, des prélats domestiques, des chanoines, des supérieurs de séminaire, des religieux de plusieurs congrégations, se sont donné rendez-vous pour honorer d'un commun accord l'auguste Patronne du Canada.

La cérémonie commence à l'extérieur, devant la grande porte de la basilique. Appuyé sur un faldistoire placé sous un superbe baldaquin de verdure, le cardinal consécrateur implore à genoux l'assistance de Dieu et

de la Cour céleste, pendant qu'on chanta les Litanies des Saints. Les ministres du Pontife sont les abbés Gauvreau et C. Laflamme, dont le premier travailla avec tant de zèle à la gloire de sainte Anne et à la majesté de son temple pendant qu'il desservait le pèlerinage. Un chœur composé de Pères Rédemptoristes et des chantres de la paroisse, sous la direction du R. P. Mallengier, exécute avec un rare entrain et une précision remarquable le chant si long et si compliqué de cette interminable cérémonie.

Les livres de chant ordinaires ne contenant pas cette musique de circonstance, on a dû se servir de livrets spéciaux annotés d'après la méthode de l'école de Ratisbonne. C'était plus rapide, plus *chantant* que notre plain chant ordinaire. La cérémonie y a gagné en promptitude et en variété, pour ne pas dire en harmonie—Qui songerait à s'en plaindre ?

Sous l'habile direction de M. l'abbé C. O. Gagnon, maître des cérémonies de l'Archevêché de Québec, tout s'accomplit avec une régularité et une aisance parfaites : pas d'hésitations, pas de maladresses dans l'exécution de ces fonctions si multiples et si compliquées, et il faudrait ajouter, si inaccoutumées, d'une consécration d'église.

Le Pontife consécrateur, et la plupart des assistants contemplaient pour la première fois ces merveilles du rituel catholique. Seul, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, qui compte presque autant d'églises consacrées par ses mains que d'années de sacerdoce, était familier par expérience avec tous ces détails de la liturgie.

L'archidiocèse de Québec compte en effet peu d'églises consacrées. La plus ancienne est celle de la Ste-Famille, île d'Orléans, consacrée en 1745, par Mgr Pontbriand, puis viennent la chapelle de l'Hôtel-Dieu, consacrée par Mgr Plessis, en 1803, et les églises de Charlesbourg, (1) de Lotbinière, de Ste-Croix et de Ste-

(1) L'église de Charlesbourg a été consacrée en 1830, par Mgr Signay, évêque de Québec.

L'église de Saint-Jacques consacrée le 16 Juin 1666

Anne de la Pocatière, dont la consécration a eu lieu durant la dernière cinquantaine.

Après le chant des Litanies majoures, interrompu aux paroles, *Ab omni malo, libera nos, Domine*, le Pontife bénit l'eau qui doit servir pour l'aspersion extérieure de l'église, puis fait une première fois le tour de la basilique l'aspergeant avec un aspersoir de cèdre, au lieu de l'hysope mentionnée dans le rituel. Trois fois le Pontife marche autour de l'église, et trois fois, gravissant les degrés de la grande porte, il frappe avec sa crosse, et entre le Pontife et un diacre, resté seul dans l'église, il s'engage le dialogue suivant, dont les paroles sublimes font penser au jour de l'entrée des Saints dans la Jérusalem céleste.

"Levez donc vos portes, ô princes, s'écrie le Pontife ; et vous, portes éternelles, levez-vous, afin de laisser entrer le Roi de gloire."

"Qui est ce Roi de gloire ?" demande le diacre de l'intérieur de l'église.

"C'est le Seigneur, répond le Pontife, c'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats."

La troisième fois, à la demande du diacre : "Qui est ce Roi de gloire ?" le Pontife et tout le clergé répond : "C'est le Seigneur tout-puissant qui est lui-même ce Roi de gloire," et ils ajoutent, comme s'il leur tardait de franchir le seuil du sanctuaire, en élevant la voix à chaque mot :

"Aperite, aperite, aperite ! ouvrez, ouvrez, ouvrez."

Le clergé seul pénètre alors dans l'église :

"Que la paix soit dans cette demeure," dit le Pontife.

Et tous les assistants de répondre *Amen*. Le chœur chante : "Paix éternelle à cette demeure de la part du Dieu Eternel. Que la Paix qui dure toujours, le Verbe du Père, soit la paix de cette maison. Que le saint Consolateur accorde à cette maison la paix." "Zachée continue-t-il, hâte-toi de descendre, car il faut qu'aujourd'hui j'habite dans ta maison. Et il se hâta de descendre et il reçut avec joie le Seigneur chez lui,

C'est en ce jour que le saluta été donné à cette maison.
Alléluia."

Le chant du *Veni Creator* est suivi de celui des Litanies des Saints où l'on répète les noms de tous les titulaires de l'église et des autels à consacrer.

Pendant le chant du cantique de Zacharie : *Benedictus Dominus Deus Israël*, dont on alterne chacun des versets avec les paroles de Jacob : " Que ce lieu est terrible ; c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du Ciel," le Pontife trace avec l'extrémité de sa crosse les caractères de l'alphabet grec et ceux de l'alphabet latin, sur une large croix de St-André qu'on a tracée dans la cendre depuis les quatre angles de la partie antérieure de l'église. Cette cérémonie rappelle les deux langues qui ont servi aux apôtres pour la prédication de l'Evangile.

Le Pontife, en face de l'autel qu'il doit consacrer, bénit l'eau, le sol, le vin et la cendre, dont le mélange doit servir pour asperger les autels, les murs de la basilique par trois fois, et tout le pavé, depuis les marches de l'autel jusqu'à la porte principale. Pendant ce temps, les six autres évêques consécrateurs se revêtent pour prendre part à la cérémonie, et une partie du mélange bénit est réservée pour chacun d'eux.

Sa Grandeur, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, consacre l'autel de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

Sa Grandeur, Mgr Dahamel, archevêque d'Ottawa, celui de St-Joseph.

Sa Grandeur, Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, celui de St-Alphonse.

Sa Grandeur, Mgr Langevin, évêque de Rimouski, celui de St-Joachim.

Sa Grandeur, Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, celui de la Ste-Famille.

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, celui du Sacré-Cœur de Jésus.

Trois autres évêques assistent au chœur : ce sont Mgr Gravel, évêque de Nicolet ; Mgr Lorrain, vic.-apost. de Pontiac, et Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi.

La consécration du maître-autel, dédié à Sainte-Anne, et don des fidèles de son diocèse, revient de droit à Son Eminence le Cardinal.

Il nous faut décrire en quelques mots cet autel vraiment monumental, digne mémorial de la piété et de la reconnaissance des fidèles de l'archidiocèse de Québec envers leur bien aimée mère et patronne. C'est d'ailleurs le seul des autels consacrés qui soit complètement terminé, celui de N. D. du Perp. Secours attendant l'arrivée du navire qui doit en transporter les pièces, l'artiste qui doit les réunir, et la persévérante générosité de nos abonnés qui doivent en couvrir les frais.

Le maître-autel de Sainte-Anne fait honneur au génie artistique qui en a conçu et exécuté le plan, ainsi qu'à l'intelligence des Révérends Pères qui ont su mesurer la richesse et la majesté de l'œuvre sur la générosité des fidèles qui y ont contribué. Les degrés semi-circulaires qui conduisent à l'autel sont en marbre d'un gris jaunâtre, avec des plaques de marbre gris veiné. Sur le pavé du palier, on a tracé en mosaïque, au centre une étoile en marbre jaune, brun et blanc, et de chaque côté, des croix de Malte en marbre jaune et brun. Six petites colonnes cannelées aux chapiteaux dorés soutiennent la table de l'autel, faite toute d'une pièce en beau marbre noir poli. Sur le pavé dessous l'autel, on lit ces paroles tirées du *Lauda Sion* de saint Thomas d'Aquin, *In figuris presignatur*. C'est la clef des symboles du sacrifice eucharistique sculptés en relief sur le fond. le grand-prêtre adorant Dieu dans le Saint des Saints, le sacrifice de Melchisedech offrant le pain et le vin, et le sacrifice d'Abraham immolant son fils unique, Isaac, figure du Fils unique du Père, immolé pour la rédemption du monde.

L'autel, comme celui des grandes basiliques romaines, malgré la richesse des matériaux et la perfection du travail, rappelle ceux de la primitive Eglise par sa noble simplicité. Un seul gradin pour supporter les chandeliers en bronze doré enrichis d'émaux. Mais au-

dessus, se dresse le gracieux tabernacle qui doit abriter le Dieu eucharistique.

Sur une base en marbre simulant des fondements en pierre, se dressent six colonnettes torsées, ornées de chapiteaux fleuris, qui soutiennent une petite coupole surmontée de la croix. Ce tabernacle complète l'autel, car la liturgie permet la réunion des deux éléments, séparés l'un de l'autre dans les églises primitives : l'autel pour le sacrifice, et le tabernacle pour la communion des fidèles. Il y a donc ici, malgré la simplicité de l'œuvre, plus que l'essence d'un autel. Cette disposition permet d'ailleurs de contempler derrière l'autel le tableau de sainte Anne, dû au pinceau de Lebran, et à la générosité de M. de Tracy.

Mais si l'autel, dans la pensée de l'Église, n'exige pas une profusion d'ornements, rien n'empêche que le baldaquin qui l'abrite, soit richement travaillé. Aussi on n'a rien épargné pour faire de celui de sainte Anne un chef-d'œuvre de magnificence et de beauté. Ce n'est pas, sans doute, le baldaquin unique de la confession de saint Pierre, ni le gracieux baldaquin de la confession de saint Laurent, mais il peut figurer avec avantage à côté de ceux des plus belles églises du vieux monde. Six superbes colonnes monolithes en marbre blanc, cannelées de la base au chapiteau, et couronnées de feuilles d'acanthe richement dorées, soutiennent la coupole que surmonte le signe du salut. Cette coupole affecte la forme d'un quart de sphère. Quatre nervures ciselées et dorées se rejoignent au sommet, où se dessine une rosace ravissante en feuilles d'or. Toute la surface de la coupole est ajourée, mariant de gracieuses fleurs d'or à l'éclat virginal du marbre.

— Les deux colonnes extérieures de la façade du baldaquin soutiennent deux anges adorateurs sculptés en marbre de même couleur.

— C'est vraiment ici le tabernacle de Dieu avec les hommes. Le Pontife consécrateur va accomplir les rites de la loi nouvelle, beaucoup plus saints et plus parfaits

que ceux de la loi mosaïque, pâle figure du culte de la Jérusalem nouvelle. La majesté de Dieu, comme à la dédicace du temple de Salomon, va remplir ce lieu béni déjà par tant de merveilles de la droite du Très-Haut.

—Avec le mélange de sel, d'eau, de vin et de cendre, le Pontife trace sur la table d'autel cinq croix dont une au centre, et deux à chaque extrémité, pendant que les chantres font alterner avec les versets du psaume *Judica*, que le prêtre récite toujours au commencement de la messe, la strophe *Introibo* : " Je m'approcherai de l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse."

Sept fois le Pontife fait le tour de l'autel en l'aspergeant, pendant que le chœur répète *Asperges me*, après chaque verset du *Miserere*.

Mais voici le moment venu de placer dans l'autel les reliques des Saints. On y a ménagé un enfoncement, qui doit être recouvert d'une tablette de marbre cimentée par les mains du Pontife.

Tout le clergé, suivi des évêques, traverse processionnellement la basilique pour se rendre à la sacristie où sont placées les reliques. Quatre prêtres, en vêtements rouges, portent sur leurs épaules le riche coffret qui contient les précieux ossements, et la procession revient dans le même ordre, de la sacristie au chœur, en passant par l'extérieur et la nef principale.

La divine liturgie de l'Eglise a des paroles admirables pour saluer et acclamer ces dépouilles bénies. Trop longtemps elles ont dormi dans l'oubli du sépulcre, trop longtemps la piété des fidèles a hâte de les vénérer. " Sortez donc, chante l'église, ô Saints de Dieu, sortez de vos demeures, et hâtez-vous vers le lieu de gloire qui vous attend. Avec allégresse vous sortirez, et l'on vous conduira avec joie ; car les montagnes et les collines tressailleront, vous attendant dans la joie. Levez-vous, Saints de Dieu, de vos demeures, sanctifiez ces lieux, bénissez le peuple, et gardez-nous, pécheurs, dans la paix.

Avancez, Saints de Dieu, entrez dans la cité du Seigneur, car une Eglise nouvelle a été construite pour vous, où le peuple doit adorer la majesté du Seigneur. ”

C'est au chant de ces glorieuses paroles que l'imposant cortège s'ébranle et se dirige vers le sanctuaire. Chacun des évêques consécrateurs vient réclamer et recevoir de sa propre main les reliques destinées à son autel.

Après l'onction de l'autel avec le saint chrême on y dépose les reliques. Puis se succèdent les onctions avec l'huile des catéchumènes et les encensements répétés de l'autel, au chant d'antiennes appropriées.

Après les onctions de l'autel vient celle des douze pierres insérées dans les murs de l'église. Ces douze pierres qui sont marquées d'une croix et munies d'un cierge allumé, signifient les douze Apôtres, fondements de l'Eglise, et la lumière rappelle aux fidèles celle de l'évangile qu'ils ont fait luire sur le monde entier.

Le chœur chante alors ces ravissantes paroles : “Tous tes murs sont des pierres de grand prix, et les tours de Jérusalem seront bâties avec des pierres précieuses. Tes places publiques, ô Jérusalem, seront pavées d'or pur, et on chantera dans ton enceinte un cantique de joie, *alleluia*.”

La longue cérémonie, dont nous avons dû forcément omettre un grand nombre de détails intéressants, est sur le point de finir.

Le Pontife bénit la croix et les chandeliers, ainsi que les nappes d'autel, et les ministres préparent l'autel, tandis que l'on chante : “Lévités, entourez l'autel du Seigneur votre Dieu, et revêtez-le de vêtements blancs.” C'est le dernier mot de cette imposante cérémonie. Midi sonne à la grande horloge de la basilique. Il y a quatre heures que la fonction a commencé.

Son Eminence accorde une indulgence d'un an à ceux qui visiteront la basilique en ce jour, et cent jours d'indulgence au jour de l'anniversaire qui sera le 3 octobre.

Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi, avec M. le Curé de Québec, comme prêtre-assistant, et MM. les abbés E. Pagé et E. Roy, comme ministres, chante la grand-messe.

La basilique de Ste-Anne est maintenant consacrée. Elle a un titre de plus à notre vénération. Hâtons par nos vœux le jour où l'on obtiendra du St Siège les indulgences précieuses accordées à la visite des sept basiliques de Rome ou des sept autels de St-Pierre.

Nous ne pouvons terminer sans répéter cette prière du rituel, chantée par le Pontife, durant la consécration.

“ Qu'ici les prêtres vous offrent, ô Seigneur, le sacrifice de louange. Qu'ici le peuple fidèle acquitte ses vœux. Qu'ici les pêcheurs déchargent leurs fardeaux. Nous vous en prions, Seigneur, que dans cette maison, par la grâce du Saint Esprit (et nous ajoutons, “ par l'intercession de la bonne sainte Anne ”), les malades recouvrent la santé, les infirmes la force, que les boiteux guérissent, que les lépreux soient purifiés, les aveugles éclairés, les démons chassés.”

N'est-ce pas là l'histoire du passé de la basilique et du pèlerinage ? Comment douter que ce soit aussi le programme de son avenir ? Car la foi se ranime au contact de la vertu, au baisement des ossements vénérés de sainte Anne, et la foi, comme la charité, peut tout.

Que le flot des pèlerins grossisse toujours. Que le Canada, que l'Amérique entière vienne rendre hommage au Dieu qui est admirable dans ses Saints. Qu'on vienne demander à sainte Anne des signes de sa puissance. On ne retournera pas les mains vides et, on chantera l'hymne de la reconnaissance pour les bienfaits reçus. *Venient ad eam omnes gentes, et dicent : Gloria tibi, Domine.*

“ Toutes les nations viendront vers elle, et elles diront : Gloire à toi, ô Seigneur.”

LA CONSÉCRATION DES ÉGLISES.

La première origine de la dédicace ou consécration d'une église remonte au temps de Salomon. Il n'y avait dans l'ancienne loi qu'un seul temple pour tout le peuple fidèle, à Jérusalem, et il fut bâti et consacré sous le règne de Salomon, environ mille ans avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

On peut lire dans la Sainte Ecriture, au troisième livre des Rois, les majestueuses cérémonies qui eurent lieu à cette occasion. Ce même temple ayant été reconstruit, fut consacré une seconde fois sous Zorobabel, 330 ans avant Jésus-Christ, et enfin une troisième et dernière fois, un siècle et demi ayant l'ère chrétienne, sous le vaillant Judas Machabée. C'est cette cérémonie de la consécration du temple de Jérusalem, dans l'ancienne loi, qui a donné lieu aux Souverains Pontifes d'ordonner quelque chose de semblable.

La première dédicace ou consécration qui ait été faite dans le christianisme est celle de l'église de Saint-Sauveur, appelée aujourd'hui St-Jean de Latran, à Rome. C'était en 324, sous le règne de l'empereur Constantin I. Le Pontife consécrateur fut St-Sylvestre I.

Jusqu'alors, c'est-à-dire, durant les trois premiers siècles de l'église, on avait bâti des temples, des basiliques, des églises et des oratoires pour assembler le peuple chrétien. Mais comme ces édifices étaient tous les jours exposés à être démolis et brûlés par les infidèles, on ne les consacrait pas, ou du moins on ne les consacrait point par ce grand nombre de cérémonies qui, depuis, ont été instituées par les Souverains Pontifes.

Ce ne fut même que 250 ans après la solennelle dédicace de St-Jean de Latran par saint Sylvestre, que saint Grégoire-le-Grand régla définitivement les cérémonies de la consécration. Tout le monde sait en effet que c'est saint Grégoire qui a contribué le plus à constituer la liturgie et le chant des Saints-Offices.

Depuis cette époque l'Eglise continue à consacrer ses temples quand rien ne s'y oppose, et veut que cette

dédicace soit rappelée au souvenir de ses enfants par une fête anniversaire. C'est cette fête annuelle qui a donné lieu, dans certains pays, aux réjouissances populaires connues sous le nom de *ducace* (dédicace) ou de *kermesse*, (*kerk*, église; *mis*, messe).

La liturgie de la consécration peut se diviser en trois scènes : la première se déroule tout entière à l'extérieur, autour de l'église fermée. Là, le pontife consécrateur invoque tous les saints, fait des exorcismes et asperge par trois fois d'eau bénite tout l'édifice, à la base, au milieu et au sommet.

La deuxième scène se passe dans l'église même, mais l'évêque seul y pénètre avec ses ministres et le chœur. Là l'évêque trace avec sa crosse, sur des cendres répandues en forme de croix, l'alphabet grec et latin. C'est un symbole de l'instruction évangélique que les fidèles doivent recevoir à l'église. L'alphabet est écrit en grec et en latin, parce que ces deux langues ont principalement servi à la première prédication de l'évangile. Ensuite l'évêque bénit l'église et les autels en tous sens. Le but de toutes ces cérémonies est de distinguer l'église d'un édifice ordinaire, de la rendre sainte, c'est-à-dire de l'affecter uniquement au culte de Dieu.

Enfin, la troisième scène, à laquelle tout le monde assiste, est la principale et pour ainsi dire l'essence même de la consécration. Jusqu'ici il n'y a eu que de simples bénédictions ; maintenant, commence la consécration des portes, des murs et des autels, avec le saint chrême. Après que l'extérieur et l'intérieur de l'édifice ainsi que les autels ont été bénits, comme on vient de le voir, l'évêque et ses ministres quittent l'église, et vont chercher processionnellement les reliques qu'on doit placer dans les autels. Le peuple prend part à cette procession en chantant sur tout le parcours, *Kyrie eleison*. Ces reliques rappellent que dans la primitive église, on offrait le saint sacrifice sur le tombeau des martyrs. De là est venu l'usage de mettre des reliques dans chaque autel. L'évêque fait sur la porte, les murs et les autels, plusieurs

onctions avec le saint chrême et l'huile sainte. Enfin, on revêt l'autel de ses ornements et la messe termine toute la cérémonie.

— oco —

GUÉRISON REMARQUABLE.

Chambly.....

M. le Rédacteur,

Veuillez donc insérer dans vos *Annales de sainte Anne* le récit suivant de la guérison d'un de mes paroissiens.

Ludger Lamarre de Chambly, grand dévot de la bonne sainte Anne, souffrait depuis huit ans, d'un vomissement qui ne permettait à son estomac de garder que très peu d'aliments. Il allait tous les jours s'affaiblissant, au point qu'en dernier lieu, il ne pouvait que très difficilement subvenir aux besoins de sa famille. Toute sa confiance était en sainte Anne. Il fit deux pèlerinages à Beaupré, et n'éprouva guère de changement dans son état. Il y a un an, le mal empira ; il dut prendre le lit, et le médecin jugea bientôt prudent de lui faire administrer l'Extrême-Onction.

Dans cette extrémité, il se recommandait toujours à la bonne sainte Anne. Enfin il promit de faire chanter une messe en son honneur, et de publier sa guérison dans les *Annales*, s'il recouvrait la santé. Chose merveilleuse ! contre toute espérance humaine, le dévot de sainte Anne se mit à prendre un mieux sensible qui s'accrut rapidement, et bientôt il fut en état de reprendre ses occupations. Depuis dix mois il n'a pas eu de rechûte. Il mange, se fortifie, travaille, et se porte à merveille, et jamais depuis il n'a senti les atteintes de son mal, quoiqu'il ait fait ce qu'on pourrait appeler des extravagances, pour s'assurer si le mal est bien radicalement disparu. Il invite maintenant les serviteurs de sainte Anne à s'unir à lui pour remercier cette grande sainte, et lui rendre les actions de grâces auxquelles elle a droit.— C. M. L., Ptre.

SAINTE ANNE.

—

*(Sa dignité et son culte.)**(Fin)*

C'était l'heure de la Providence. Le bréviaire aptésien de 1532 nous décrit dans un magnifique récit, conservé presque en entier dans le Propre actuel du diocèse d'Avignon, l'*Invention miraculeuse des reliques* de notre sainte ; nous l'abrégeons à regret.

“ La paix étant rendue à l'Eglise de Provence, l'empereur Charles vient bien à propos dans la ville d'Apt, et reçoit l'hospitalité chez l'illustre baron de Caseneuve..... Le jour de l'octave de Pâques, 17 avril 792, par ses ordres, son aumônier Turpin, archevêque de Reims, consacre de nouveau la vieille basilique, polluée par un culte impie. Le pieux empereur y assiste avec tout le clergé, l'armée et le peuple et, en particulier, en présence du noble baron de Caseneuve et de son fils Jean, âgé de quatorze ans, aveugle, sourd et muet.

“ Chose digne d'admiration, prodige que nul oublie ne doit effacer : pendant l'office divin, Jean, bien que sourd, muet et aveugle, poussé par cette inspiration surnaturelle qui rend éloquente la langue des enfants, par ses mouvements, ses signes, ses gestes, autant qu'il le pouvait et qu'il y était poussé par l'esprit de Dieu, debout sur les degrés élevés par l'évêque Auspice, au-dessus de la grotte en face de l'entrée de la basilique, indiquait qu'on eût à rompre ces degrés.....

“ Jean multiplie avec tant d'insistance ses signes et ses gestes, qu'enfin le sage empereur s'en aperçoit et soupçonne, non sans raison, quelque chose de grand et de divin. Le saint Empereur ordonne donc de rompre les degrés. Cela fait, on aperçoit murée la porte de la chapelle souterraine ; sur l'ordre de l'Empereur, on ouvre encore cette porte ; le prince veut que Jean de Caseneuve entre le premier. Celui-ci entre donc et

fait signe de creuser plus profondément pour trouver le trésor caché..... On découvre alors d'autres degrés dissimulés par un autre mur à l'entrée de la petite grotte inférieure.

“ Jean y pénètre le premier. O prodige admirable ! O miracle divin ! Il trouve la lampe qui, depuis six cent trente ans, brûlait sans s'être jamais éteinte devant les reliques de la bienheureuse Anne..... Le roi lui-même, le clergé, les grands de la cour accourent tout joyeux vers la mystérieuse clarté, qui s'éteignit aussitôt au contact de l'air.

“ Mais voilà que Jean, recouvrant soudain l'ouïe, la parole et la vue, à haute voix s'écrie : *Ici, dans cette embrasure, est le corps de sainte Anne, mère de la Vierge Marie.*

“ A la vue de ce divin et éclatant miracle, l'Empereur très chrétien, saisi d'une pieuse admiration, ordonne que l'embrasure soit ouverte par l'archevêque. On y trouve une châsse de cyprès : on l'ouvre. En ce moment, à tous les prodiges déjà opérés s'en ajoute un nouveau, car de la châsse s'exhale un parfum tel qu'il dépasse de beaucoup tous les parfums de la terre. Ce parfum, répandu de tout côté, remplit bientôt l'église entière... Turpin, ayant pris la caisse, la mit entre les bras de Charlemagne pour la lui faire baiser en signe de joie.

“ De plus, au-dessus du saint corps, était placée une tablette, avec cette inscription : *Ici est le corps de la Bienheureuse Anne, mère de la Bienheureuse Marie.* Les actions de grâces redoublent envers Dieu ; l'archevêque Turpin entonne le *Te Deum* que le chœur poursuit. Et, de peur que les dons de Dieu ne soient ensevelis dans l'oubli, le très saint Empereur en fait rédiger le procès-verbal, qui est transmis au Souverain Pontife et approuvé par lui ; lui-même en écrit au premier pape Adrien une lettre que l'on conserve encore.”

Approchons-nous en esprit, de cette châsse auguste, de ces restes vénérables si miraculeusement retrouvés, et saluons-les par l'hymne et l'antienne des vêpres de l'ancien office de l'*Invention* :

“ La lumière longtemps cachéo luit enfin à pleins rayons, et la perle enfouie au sein de la terre en est retirée au milieu des prodiges.

“ O mère vraiment illustre, ô fille bénie, ô aïeule du Roi des rois, venez à notre aide dans le chemin de la vie.

“ Nulle tige issue de la race de Jossé n'a fleuri de la sorte ; seule Anne fait germer Celle par qui la lumière s'est levé sur le monde.

“ O gloire de la Provence, mère de la Vierge Marie, fille de David, aïeule du Rédempteur, aidez-nous à obtenir notre pardon pour que nous méritions de vivre avec les bienheureux.”

Aimons aussi à saluer Marie par la *Salutation* suivante, composée et approuvée par le pape Alexandre VI, et enrichie de 100 jours d'indulgence par Pie VII (Rescrit du 10 janvier 1815) :

“ Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit avec moi : soyez bénie entre toutes les femmes, et bénie soit sainte Anne votre mère, de laquelle vous êtes née, ô Vierge Marie, sans tache ni péché ; et de vous est né Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant. Ainsi soit-il.”

A. THOLIN, S. M.

—000—

ACTION DE GRACE A SAINTE ANNE.

Troy.—Mon dernier enfant était sur le point de mourir. Je l'ai recommandé à sainte Anne, et cette bonne mère lui a rendu la santé. Je remercie la bonne sainte Anne pour ses nombreuses faveurs.

Dame I. ANGERS.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Trois personnes ont obtenu des grâces signalées. *Ste-Rosalie*.—Mère de famille guérie. *F. T., St-Polycarpe*.—Grâce spéciale. *Dme J. M., St-Pic de Bagot*.—Guérie d'une maladie de nerfs. *Dme A. L., Louiseville*.—Guérison obtenue. *Une dame de Victoriaville*.—"Sainte Anne m'a guérie." *Dme A. D., Winoski*.—"J'ai été exaucée." *Dme G. C., Brunswick*.—Enfant guéri. *O. C. G.*—Plusieurs grâces particulières. *Dme C. G.*—Différentes faveurs. *J. G., Lowell*.—Guérison et faveurs. *O. D., Nashua*.—Conversion ; guérison d'une maladie ; plusieurs grâces signalées. *P. G., St-Germain*.—"J'ai été guérie du mal de dents et préservée des fièvres." *Dme L. C., Troy*.—Enfant guérie. *Dme A. M., St-Anicet*.—"Gloire à la bonne sainte Anne qui m'a guérie !" *Abonulé, Danville*.—Actions de grâces pour une guérison. *E. L., Beaumont*.—"J'ai été guéri d'un mal de dents très opiniâtre." *L. Q., Casselman*.—Succès dans un examen. Autres grâces. *St-Lustache*.—"Après quelques promesses à sainte Anne, j'ai été guérie d'un mal au genou." *Dme C. D., Brooks*.—Faveur obtenue. *Dme E. C., Lambton*.—Enfant préservé d'une grande maladie. *Dme F. B., Port-Huron*.—Mal de tête guéri. *E. N.*—Deux grâces dues à sainte Anne. *Dme L. N., St-Jean Deschailons*.—"Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne." *M. A. B. C. St-François du Lac*.—Grâce obtenue. *Dme J. B., Lachenais*.—"Deux médecins avaient déclaré ma maladie incurable ; sainte Anne m'a guérie." *Dme P. B., Sillery*.—"Mon fils doit sa guérison à la bonne sainte Anne." *Dme J. G., Central Falls*.—Guérison d'un mal de reins. *F. X. B., St-Canille*.—Conversion due à sainte Anne.—"Mon enfant a été guéri." *Dme J. L., St-Valérien*.—Maladie guérie. Succès d'une affaire importante. *D. A. C., Lévis*.—Reconnaissance à sainte Anne. *St-Paul Minn.*—Guérison d'une mère et de ses trois enfants. *Dme C. B., Gull River*.—"Sainte Anne m'a ramenée d'une terrible maladie." *Dme B. F., St-Patrick*.—Trois guérisons. *E. L., St-Antoine*.—Guérie d'une inflammation de l'estomac. *Dme T. M., Black Lake*.—Soulagement et guérison obtenus. *Dme A. C., St-Isidore*.—Suites d'un fâcheux accident évitées. *D. R., St-Nordert*.—"Sainte Anne nous a préservé du feu." *T. P. Wheatland*.—Enfant guéri. *F., S., Sillery*.—Plusieurs faveurs. *D. B.*—Guérison. *Dme L. B., St-Etienne*.—Trois grâces particulières. *Dme A. B., Rogersville*.—Plusieurs guérisons et faveurs. *Dme J. A., Troy*.—Guérison d'un mal de gorge. *J. F., Chicago*.—Inflammation de poumons guérie par l'intercession de sainte Anne. *Dme S. P.*—Guérison d'un

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

rhumatisme inflammatoire. *St-Henri de Montréal*.—Deux faveurs obtenues. *St Guillaume d'Upton*.—" Mon enfant est en parfaite santé, grâce à sainte Anne." *Dme Z L., St-Edouard*.—Grâce temporelle. *M. L. D., St-Nicolas*.—Infirmitté guérie. *G. L.*—Deux faveurs obtenues. *G. S. L., St-Foye*.—Guérison d'une maladie grave *G. G., St Anne de la Pêrade*.—Deux guérisons. *Dme A. L., Winnipeg*.—Deux grâces obtenues. *New-Bedford*.—" Je me hâte d'accomplir mes promesses car sainte Anne m'a exaucée." *C. S., Kamouraska*.—Père et mère de famille guéris par l'intercession de sainte Anne. *Dme A. L.*—Enfant guéri. *White Bear*.—Soulagement obtenu. *St-Prospér*.—" Je suis parfaitement guérie." *Dme A. M. St-Grégoire*.—" Plusieurs de mes enfants n'ont pu être baptisés que par une faveur de sainte Anne." *St-Jean I. O.*—Deux maladies promptement guéries. Plusieurs autres faveurs. *C. A., St-Félicien*.—Épilepsie guérie. *A. B., St-Jean I. O.*—" Après quelques promesses à la bonne sainte Anne, mon frère a recouvré l'usage de la parole, et jouit d'une parfaite santé." *L. C., St-B.*—" Sainte Anne a guéri mon mari et mon enfant." *Dme C. L.*—Faveurs obtenues. *L. C., Rivière-Ouelle*.—Une personne guérie de la bronchite ; une autre de la consommation ; enfant guéri. Quatre personnes remercient sainte Anne. *St-Louis*.—Grâces spirituelles et temporelles. *Trois personnes de St-Damasc.*—Mère de famille guérie. *Dme M. B., Isle-aux-Coudres*—Enfant guéri de convulsions. *Dme J. A. II, Papineauville*.—Hommage à la bonté et à la puissance de sainte Anne. *S. P., St Charles de Caplan*.—" Mon enfant est guéri." *Une mère, La Prairie*.—Deux faveurs Guérison de deux enfants. *L. P., Botsford Portage*.—" Je dois beaucoup de reconnaissance à sainte Anne." *Dme I. B.*—" Je dois ma guérison à sainte Anne." *Fox Creek*.—Plusieurs faveurs. *Anonyme*.—Prompt rétablissement. *Dme J. R.*—Entreprise menée à bonne fin. *D. D., St-Roch*.—Trois grâces obtenues. *St-Barnabé*.—Mère et enfant guéris. *Mde L. R. Collinsville*.—" Merci, bonne sainte Anne !" *M. M. Chippewa Falls*.—" Mes quatre enfants ont été guéris." *Palmer*.—Grâce obtenue. *Ancienne Lorette*—" J'ai été guérie d'un grand mal de tête." *Mde G. B., Watkins Mills*.—Guérison et plusieurs faveurs. *Chicago*.—Soulagement obtenu. Protection de sainte Anne. *Mde L. C., Saccharappa*.—Faveur obtenue. *Mde A. P., La Baie*.—Enfant guéri. *G. D., St-Eugène*.—Deux guérisons et autres faveurs obtenues par sainte Anne. *St-Antoine*.—Actions de grâces. *S. T., Merrill*.—" J'ai été guérie d'une plaie hideuse." *H. A., St-François-Xavier*.—" Atteint d'une dyspepsie très opiniâtre, je me recommandai à sainte Anne ; parfaitement guéri, j'en remercie la grande thaumaturge." *E. P., St-Charles*.—" J'ai été secouru dans une maladie." *P. C., St-Joseph, Beauce*.—Soulagement obtenu. *M. A. P., La Présentation*.—Grande faveur. *Anonyme*.—Maladie grave guérie par l'intercession

de sainte Anne. *A. St-G., Wilsonville.*—Maladie guérie. *T. F., St-Damien.*—Deux guérisons. "J'ai échappé à un grand accident." *Papineauville.*—Père de famille guéri. *New-Haven.*—Guérison d'une maladie très-grave. *J. D.*—Protection spéciale. *Dme Vve N. D., St-Sébastien.*—Faveurs et guérison obtenues. *L. L., Petit Cap.*—"Les sacrements ont été administrés à ma fille, grâce à sainte Anne." *Mde T. D. D., Barachois.*—Faveur due à sainte Anne. *Mde E. D. B., Upper Abouagane.*—Enfant guérie du mal d'yeux. *Mde M. P.*—Grande grâce. *Mde E. D. G.*—Guérison. *Mde M. M., Cap Egmont.*—Personne guérie d'une tumeur au côté. *St Basile.*—Faveur obtenue. *Mde M. C., Adamsville.*—"Sainte Anne a guéri mon mari." *Mde E. A. A., Abram's village.*—Emploi trouvé; plusieurs grâces spéciales. *C. C. T., St-Dominique.*—Faveur obtenue. *V. B., Tignish.*—Guérison obtenue. *H. A., Les Ecuireuils.*—"Sainte Anne m'a sauvée de la mort." *Mde M. I., Lubiny.*—Soulagement dans une maladie. *Mde E. D. L., Sorel.*—Deux enfants guéris. *Mde G. G.*—Emploi obtenu. *V. P., St-Philippe.*—Guérison d'un enfant. *E. P., St-Alban.*—"Je souffrais d'une maladie d'estomac; grâce à sainte Anne je suis guéri." *J. B.*—Trois autres personnes offrent leurs remerciements. *Ste-Eulalie.*—"Mon enfant a été guéri." Autres faveurs. *Mde N. G., Sillery.*—"Après avoir fait une neuvaine en l'honneur de sainte Anne, j'ai obtenu deux guérisons." *J. ? L., Cohoes.*—"Ma femme a été guérie d'une inflammation de poumons" *V. J., St-Joseph, Anse à Crisfond.*—Guérison d'un malade. *Drummondville.*—Grâce obtenue. *Mde J. B. B., Muskegon.*—Perte d'argent évitée. Enfant subitement guéri après l'invocation à sainte Anne. *Mde C. V., St-Albert.*—Grâce spirituelle. *Mde J. D. D., Barachois.*—Guéri du mal de dents. *Abonnde, West Ditton.*—Santé améliorée et autres faveurs. *A. C., St-Eustache.*—"J'ai été soulagé d'un mal violent dans un bras" *N. D., Buckland.*—Protection de sainte Anne. *Mde A. H., St-Grégoire.*—"Mon frère et ma sœur ont été guéris." Autres grâces. *Mde J. St-G., New London.*—Guérie des fièvres. *Delle O. D.*—Autre guérison. *Une dame.*—Famille reconnaissante. *St-François du Lac.*—"Ma petite fille s'était brûlée la figure; une neuvaine à sainte Anne a suffi pour paralyser ce mal, qui au dire des médecins, devait durer une partie de l'hiver." *M. L., Chicago.*—"J'ai été exaucée." *Mde J. E. St-O., Salix.*—Mère et enfant guéries. *D. P. F., St-Frs-Xavier.*—Actions de grâces. *Delle C. V., Barronée.*—Guérison d'un enfant. Plusieurs faveurs. *St-Timothée.*—Maladie guérie. *A. P., Gentilly.*—"J'ai été préservée d'une mort certaine." *D. C., Lowell.*—"J'ai reçu des secours immédiats dans un pressant danger." Autres grâces. *M. D., East Lake.*—Enfant guéri. *Mde J. M., Fond du Lac.*—Emploi retrouvé. "Nous avons été préservés du feu." *Mde M. G., Marinette.*—Deux faveurs. *Mde G. D., Vaudreuil.*—Une grande grâce. *L. M. T., Berthier.*—Protection visible de la bonne sainte Anne. *A. L., Leclercville.*

—Emploi obtenu. *Lowell*.—“ Mon mari et moi nous avons été guéris.” *Mde J. I., Ashuelot*.—“ Mal d’yeux guéri, après une neuvaine.” *F. M., Dupuis Corner*.—“ J’ai été guéri de diverses maladies. Mon épouse doit aussi beaucoup à sainte Anne.” *St. Wenceslas*.—“ Averti par mon confesseur et mon médecin de ne plus compter sur une guérison, je me suis tourné vers sainte Anne. Grâce lui soient rendues, je suis guéri.” *J. L., St-Barnabé*.—Guérison d’une peine d’esprit. *F. X. C., Ste-Cunégonde*—Enfant préservé de la mort. *P. L., Faudreuil*.—Faveurs obtenues. *O. D.*—Deux grâces particulières. *T. C., Rivière-Noire*.—Père et fils guéris. Reconnaissance de la famille *W.*—“ Après une année et demie de maladie, j’ai recouvert la santé.” *A. G.*—Guéri aussi après six ans de maladie. *Anonyme, Lévis*.—Plusieurs faveurs. *Belle C. A. L., Robichaud*.—Guérison d’un mal d’estomac. *E. B.*—Reconnaissance à sainte Anne. *E. M., St-Hugues*.—“ En moins d’une demi-heure et contre l’attente des plus confiants, j’ai été ramenée à la santé.” *D. C., St-Norbert*.—“ Sainte Anne a guéri mon garçon.” Une autre mère rend grâces à sainte Anne pour son enfant. *St-Sylvestre*.—“ Ma fille est maintenant hors de danger. *St-Marie*.—“ J’étais malade, je souffrais beaucoup ; sainte Anne a obtenu ma guérison.” *Mde X. B., Ste-Genève*.—“ Je suis parfaitement guéri.” *Gentilly*.—“ Merci, ô bonne sainte Anne.” *Lachenale*.—Mal de tête guéri. *J. E. H., St-Jean Deschailons*—“ J’étais menacée de mort prochaine, et je dois ma guérison à la grande thaumaturge.” Emploi trouvé. Autres faveurs. *Hull*.—Trois guérisons. *Mde S. G. C. P. T. C., St-Raymond*.—Faveur obtenue. *A. C., St-François du Lac*.—“ Après une neuvaine à sainte Anne, j’ai obtenu une faveur spéciale.” *R. L., Jefferson*—Maladie guérie. *L. N. R., Worcester*.—“ Sainte Anne m’a exaucée.” *Mde H. E. L., St-Sébastien*.—Préservés du feu. Enfants guéris. *Mde Z. B., Moose Creek*.—Emploi obtenu. *A. L., St-Bernadin*.—“ Je suis parfaitement guérie.” *Mde A. H., Rivière-Ouelle*.—Guérison d’un rhumatisme inflammatoire. *St-Roch*.—Guérie de la névralgie. *A. G., Armagh*.—Mal d’yeux guéri. *M. L. L. L., Sherbrooke*.—“ Mon petit garçon est complètement guéri du mal d’yeux.” *Anonyme*.—Conversion d’une personne adonnée à l’ivrognerie. Autre faveur signalée. *North Stukley*.—Conversion d’un jeune homme. *Anonyme*.—Reconnaissance à sainte Anne. *Mde A. T., Eboulements*.—Famille guérie d’une maladie contagieuse. *D. B. C*—Faveur accordée à un enfant. *D. J. T. S. D., Ste-Rose*.—Guérie de la pleurésie. *Mde H. G., Ste-Germaine*.—“ Je remercie sainte Anne de m’avoir sauvé d’une maladie très-dangereuse. *M. V., St-J. Bte de Rowville*.—“ Sainte Anne nous a procuré santé et emploi.” *Mde C. R. B., Woonsocket*.—Enfants retrouvés. Plusieurs autres faveurs. *Mde G. P., St-Cyrille*—“ Je dois ma guérison à sainte Anne.” *Mde C. R., Cap de Richibouctou*.—Guérison d’une cruelle maladie. *Mde E. L., Chicoutimi*.—Grâce

obtenue. *Montréal*.—Enfant guérie en quelques heures. Autres
 faveurs. *Trois Pistoles*.—Trois guérisons. *Ste-Anne de Sorel*.—
 Faveur obtenue. Dyspepsie guérie. *Mde D. D., Winchester*.—
 Plusieurs grâces spéciales. Guérison d'un mal d'yeux. *Abonnte,
 Ste-Monique*.—"J'ai été bien malade pendant un mois. . . . je me
 suis adressée à sainte Anne. . . elle a daigné m'exaucer." *Mde B.
 M., Ste-Julie de Somerset*.—"J'ai éprouvé un soulagement subit
 en m'adressant à sainte Anne." *Abonnte*.—"J'ai obtenu des grâces
 sans nombre." *Mde P. F., St Jean Chrysostome*.—Deux guérisons.
 Soulagement obtenu. *Mde L. T., N. D. Auxiliatrice*.—Conversion.
 Guérison obtenue. *St-Pascal*.—Faveur obtenue. *Shenley*.—Une
 conversion. *O. C. B. N.*—Guérison d'une inflammation des poumons.
P. R. D., Beaver Mine.—Mal d'yeux guéri. *C. D. Saundersville*.
 —"J'ai été guéri ainsi qu'un de mes oncles." Deux autres guérisons.
R. C., Lévis.—"Sainte Anne ne me refuse rien." *Abonnte,
 Montréal*.—"J'ai été guéri d'un mal au pied." *H. J. A., Millbury*.
 —Guérie de la fièvre et autre maladie. *Dme J. G. E. B., Meno-
 mence*—Mille remerciements, à bonne sainte Anne! *Abonnte,
 Central Falls*.—"J'ai été guérie d'une dangereuse maladie. *Dme J.
 L. T., Fond du Lac, Wis.*—Je dois à sainte Anne ma guérison.
Dme J. B., Providence R. I.—Reconnaissance. *St-Guillaume
 d'Upton*.—Guérison obtenue. *F. F. St-Ubalde*.

—000—
 SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N.-D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
 BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne
 seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire
 de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal
 Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les
Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaufré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centins auront part aux
 messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les
 bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire
 de Ste-Anne de Beaufré, soit au directeur des *Annales*.

Joseph Doyon, 25 cts; David Doyon, 25 cts; Désange Bolduc,
 25 cts; Damase Boulanger, 25 cts; Édouard Bolduc, 25 cts; André
 Roy, 25 cts; Joseph Roy, 25 cts; Danville, \$1; G. Rob., \$2.50;
 Actonvale, 25 cts; St-Pie, 25 cts; Mal. Mayrand, \$2; Mme O. T.,
 Kingston, \$6; O. Lepetit, 25 cts; L. Giguère, 25 cts; An., \$1.75;
 Roc., 25 cts; C. Lach, 25 cts; Tr. Giguère, \$1; Chs Desbiens,
 25 cts; An., \$1; Ste-Julie, 50 cts; A. Sylvain, \$3; Fam. Masson,

\$3; A. Vallée, \$1; St-Charles, \$1; M. Parrot, \$1; S. Cusson, \$1; Berthier, \$3.25; St-Liguori, \$4; M. et Mme F. Laurin, 50 cts; Mlle M. Rioux, 65 cts; M. et Mme A. Bélanger, 50 cts; M. et Mme S. Gosselin, 50 cts; Mme W. Winslow, 25 cts; Delle A. Cueillier, 25 cts; M. et Mme A. Lacoste, 50 cts; Mme A. Couillard, 25 cts; Mme P. Trépanier, 25 cts; Mlle G. Rioux, 25 cts; Mlle M. Trottier, 25 cts; Mlle M. Landry, 25 cts; Mlle A. Trottier, 25 cts; Famille P. Lynch, \$1; H. Lacoste, 25 cts; Mme E. Desjardins, 25 cts; Mme L. Lamarche, 25 cts; F. Arcand, 25 cts; A. Arcand, 25 cts; Mme N. Bouillé, 25 cts; Mme Chs Arcand et son fils Arthur, 25 cts; T. et A. Arcand, 25 cts; Dlle A. Arcand, 25 cts; Dlle E. Mayrand, 25 cts; Mme O. Hamelin, 25 cts; H. Montminy, 25 cts; M. O. Gardner, 50 cts; M. A. Gardner, 25 cts; Mme V. Côté, 25 cts.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 11; actions de grâces, 15; bonnes morts, 5; collègues, 3; conversions, 99; curés et paroisses, 3; défunts, 70; emplois désirés, 4; enfants, 13; entreprises, 11; étudiants, 334; examens, 2; familles, 33; grâces temporelles, 6; grâces spirituelles, 6; infirmes, 1; institutrices et classes, 2; intentions particulières, 27; ivrognes, 6; jeunes gens, 14; jeunes filles, 4; malades, 54; ménages désunis, 2; mères de famille, 16; patience et résignation, 1; pères de famille, 9; persévérances, 8; personnes en danger de perdre la foi, 8; premières communions, 43; protestants, 78; vocations, 11; voyageurs, 3; zéléteur et zélatrice, 1.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.

AVIS SPÉCIAL.

L'œuvre de Ste-Anne de Beaupré, déclare n'avoir ni sur les bateaux ni ailleurs aucun agent pour vendre des objets pieux. Il n'y a qu'un seul magasin, à la Basilique de Ste-Anne même, sous la sacristie. Les objets pieux s'y vendent au profit de l'Eglise.